



n° 2 | 2^{er} trimestre 2007

LEADER+

Spécial « Coopération »



Réseau Réseau Leader+ en Wallonie Leader+ en Wallonie

- 2 **Edito**
- 3 **Carte blanche au GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert**
- 4 **Etat de la coopération en Wallonie et en Europe**
- 6 **Atelier 1 : Partenariat de coopération**
- 8 **Atelier 2 : Action commune**
- 10 **Atelier 3 : Conduite de projet de coopération**
- 12 **Atelier 4 : Dimension territoriale**
- 14 **Aller plus loin**

Projet co-financé par l'Union européenne (FEOGA)

et la Région wallonne



Responsable des relations internationales de la Région wallonne, la DGRE (Direction Générale des Relations extérieures) assure le suivi des projets de coopération transnationale (c'est-à-dire en partenariat avec un GAL ou une structure équivalente d'un autre Etat membre) mis en œuvre par les GAL wallons. Ce suivi consiste en la réception de la fiche-projet, l'analyse de celle-ci et la remise de recommandations au comité de sélection. En cas d'acceptation du projet, c'est encore la DGRE qui assure le suivi de la procédure budgétaire en vue d'apporter les cofinancements wallon et européen. Enfin ... et c'est l'aspect le plus agréable et le plus intéressant de sa mission ... la DGRE participe aux comités de projets. Ceux-ci ayant lieu la plupart du temps sur le terrain, l'occasion nous est donnée de voir in situ l'avancement du projet, ses réalisations concrètes, et de rencontrer toutes les personnes impliquées dans les activités du GAL. Autant de rencontres personnelles particulièrement enrichissantes....



Dix-neuf fiches-projets de coopération transnationale ont été déposées et soumises au comité de sélection. Neuf projets, dont quatre ont été précédés d'une mission préparatoire, sont approuvés et donc mis en œuvre sur la période. Les thèmes abordés peuvent être regroupés en deux grandes problématiques : d'un côté, une interrogation sur le monde rural en mutation, quelles réponses y apporter, quelle place donner aux jeunes et d'un autre côté la valorisation des territoires par la promotion de ses richesses (patrimoine culturel et naturel, produits agricoles et du terroir, vieux métiers, ...).

Une caractéristique à mettre en évidence : c'est la proximité géographique ou linguistique des partenaires qui a été privilégiée. Dans la grande majorité des cas, ceux-ci sont situés de l'autre côté de la frontière toute proche – française ou luxembourgeoise- ou en tout cas parlent le français. Deux GAL ont cependant coopéré avec l'Italie et, pour l'un des deux, ce ne fut pas sans difficulté de compréhension. Un enseignement à tirer est donc la nécessité d'améliorer nos compétences en langues étrangères.

Une difficulté majeure était d'absolument dépasser le stade de l'échange d'expériences, nécessaire toutefois dans un premier temps, et de réaliser une action commune si possible portée par une structure commune. Il est évident que, plus les partenaires sont éloignés, plus cette obligation est difficile à mettre en œuvre. Malgré cela, certaines chambres d'hôtes wallonnes et du nord de l'Italie suivent désormais la même démarche qualité ou encore, une balade sonore au Pays basque invitera à découvrir le territoire de trois de nos GAL; bien d'autres exemples pourraient être cités. Parfois, il arrive que le projet déborde du cadre fixé dans la fiche-projet après que les partenaires aient appris à mieux se connaître et à s'apprécier. Echanges de stagiaires, d'expositions, visites des autorités communales non prévues au programme ont été constatés. Bien mieux, une de ces rencontres extra-projet pourrait déboucher sur la réalisation chez nous d'un concept touristique intégré autour de l'activité de la pêche, qui a déjà fait largement ses preuves chez nos voisins français.

L'Europe, à travers des initiatives telles que Leader+ ou Interreg, que la DGRE coordonne également en Région wallonne, vise à l'intégration des territoires et non à leur homogénéisation. Cette volonté d'aller de l'avant, de s'ouvrir au monde tout en restant soi-même est une démarche que nous soutenons entièrement.

Christine Leton
Chargée du suivi des projets Leader+
Région wallonne - Direction Générale des Relations Extérieures



Carte blanche au

GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert



Carte blanche
au GAL Pays
d'Anlier, de
la Sûre et de
l'Attert

Le GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert est né du regroupement de sept communes : Attert, Bastogne, Fauvillers, Habay, Légglise, Martelange et Vaux-sur-Sûre. Plus que sept communes prises isolément, il s'agit surtout de deux parcs naturels, qui souhaitaient monter ensemble divers projets sur le thème fédérateur Leader : l'amélioration de la qualité de vie en zone rurale.

Ce sont donc trois personnes (une pour le parc d'Attert, une pour le parc Haute-Sûre - Forêt d'Anlier et une troisième, déjà impliquée dans les précédentes programmations Leader) qui élaborent le projet de stratégie du GAL envisagé.

Suite à une enquête de terrain préalable, une série de projets ont ainsi vu le jour. Trois projets concernent le monde agricole et cinq autres, le développement touristique. C'est en cours de programmation que sont apparus les deux projets de coopération : l'un international et l'autre, interterritorial.

Principaux projets du GAL

Les projets agricoles menés par le GAL PASA sont :

1. Réalisation de deux études de faisabilité pour la création d'un atelier de découpe et d'une structure de transformation du lait sur le territoire.
2. Création d'une société agricole de services.
3. Soutien à la valorisation et à la commercialisation des produits locaux.

Au niveau touristique, le GAL a travaillé sur :

1. Mise en réseau de circuits de randonnée - Commune de Légglise
2. Mise en place d'une signalétique uniformisée.
3. Promotion touristique de la commune de Fauvillers.
4. Formations de guides du terroir.

En matière de coopération

Le premier projet est un projet de coopération transnationale : Rural Quality Network, avec comme chef de file, le GAL italien dei due Laghi (Lombardie). Le premier objectif de ce projet est la constitution d'une zone touristique qui deviendrait compétitive, tant sur le plan national qu'international. Très vite, des rencontres avec nos partenaires sont organisées. Cela crée des liens et tout le monde s'implique davantage dans le projet. La toute première action commune fut la réalisation d'un logo (meilleure visibilité du projet). Ont suivi un site internet (www.ruralqnet.com), l'édition d'un manuel de qualité (outil à destination des propriétaires de structures d'accueil rural, reprenant notamment la « charte de qualité » réalisée conjointement par les deux GAL et portant essentiellement sur la qualité de l'accueil plus que sur la qualité matérielle des hébergements).

En Belgique, trois structures ont créé, entre elles, un parcours touristique qui permet aux visiteurs de se déplacer librement, à cheval, à vélo ou à pied, puisque leurs hôtes se chargent eux-mêmes de la logistique.

En avril 2006, un colloque a eu lieu sur le territoire belge, démontrant l'importance d'offrir aux touristes un accueil chaleureux et du temps s'ils le souhaitent. Tout est donc basé sur le partage, ce qui accentue encore la notion de réseau. La suite de cet événement s'est déroulée sur le territoire du GAL italien, avec pour objectif, la présentation du manuel de qualité et du site internet.

Ce projet est clôturé depuis le 31 décembre 2006 et le bilan en est plutôt positif : le premier résultat obtenu est le partenariat qui a vu le jour entre les propriétaires d'hébergements. Auparavant, chacun considérait l'autre comme un concurrent, ce n'est plus le cas puisqu'ils sont maintenant partenaires. De même, chacune des zones impliquées est fière de promouvoir son territoire partenaire. En dépit de la clôture du projet, nous continuons à avoir des contacts avec les personnes impliquées et poursuivons notre route, espérant raccrocher quelques wagons à notre train ...

Le deuxième projet consiste en la création et la mise en œuvre d'une filière épeautre et l'obtention d'une appellation européenne avec les GAL Ourthe-Moyenne et Pays de Condroz-Famenne.

Le projet développé est lié à un territoire qui pratique la culture séculaire de l'épeautre : Famenne, Ardenne et Sud Condroz. Une étude de marché a confirmé l'hypothèse qu'il existait un marché pour l'épeautre décortiqué. Il est apparu que les productions des agriculteurs prises séparément étaient trop faibles par rapport aux ambitions de commercialisation. Des GAL se sont regroupés pour créer une filière de transformation et de commercialisation de l'épeautre. Afin de différencier l'épeautre et de garantir le revenu aux agriculteurs, il a été décidé de déposer une appellation européenne sur l'épeautre. Le projet à l'heure actuelle en est à la création de la filière et à la définition des critères de différenciation de l'épeautre.

Contact :

Séverine STASSART

GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert

Tel : +32 61 24 09 73 - E-mail : leader+@bastogne.be



LA COOPERATION : ETAT DES LIEUX EN WALLONIE ET EN EUROPE

La Région wallonne, en rendant la coopération obligatoire dans Leader et en accordant 10% du budget total à celle-ci, a clairement montré sa volonté d'encourager les GAL à s'ouvrir et travailler avec d'autres territoires.

C'est une moyenne de 150.000 euros par GAL qui ont été dédiés aux projets de coopération. C'est également des fonds débloqués pour soutenir des missions préparatoires (3000 euros par mission). Il est à noter également que la Région wallonne accordera une place aussi importante à la coopération dans la prochaine programmation 2007-2013.



Un signal clair, donc, pour les futurs territoires amenés à déposer une candidature dans les prochains mois.

Une rencontre régionale ...

Ce 24 mai, la Cellule d'Animation du réseau organisait une rencontre régionale pour faire le point sur la coopération et pour identifier les bonnes pratiques menées par les uns et les autres en Wallonie.

Avec l'aide de personnes-ressources, comme Martin Law du Point Contact Leader européen ou Séverine Bressaud, du réseau Leader français, les participants ont été amenés à s'exprimer sur la valeur-ajoutée de la coopération et à réfléchir sur les conditions de réussite de celle-ci. Ce magazine présente le travail réalisé lors de cette journée.

La coopération en Wallonie

Marie Bourgeois, de l'Interface Leader en charge de la coopération en Wallonie, a refait le point sur la situation de la coopération au niveau des GAL wallons. En tout, ce sont neuf projets transnationaux et cinq projets interterritoriaux (entre GAL wallons) qui ont vu le jour.

Au-delà de l'obligation de coopérer demandée par la Région wallonne, la coopération apporte une plus-value au territoire : la réalisation d'un projet commun, l'échange de savoir-faire et l'intérêt d'un regard externe sur ses propres activités, ainsi qu'une série d'effets secondaires, relevés par plusieurs GAL, comme l'accroissement de la visibilité du territoire, l'effet mobilisateur ou encore l'économie d'échelle.

Pas sans difficultés ...

Le montage de projets de coopération s'est trouvé confronté à une série de barrières d'ordre administratif parmi lesquelles Marie Bourgeois relève le manque d'harmonisation entre Etats membres (procédures de sélection, délais d'introduction de dossiers, etc.), ou encore les délais d'attente importants entre le moment où un GAL dépose son dossier auprès de l'administration compétente et l'arrêté ministériel. Ce délai est d'autant plus pesant pour les GAL lorsqu'il s'agit d'un «simple» dossier en vue d'une mission préparatoire.

Des bonnes pratiques

En rencontrant les GAL lors de deux séances collectives, Marie Bourgeois a repéré une série de difficultés rencontrées mais aussi de bonnes pratiques correspondant à chaque phase du montage de projet.

C'est ainsi qu'elle a pointé les efforts réalisés en termes de :

- *mobilisation des partenaires* au démarrage pour identifier les projets, ou en cours de route, pour participer aux groupes de travail, évaluer, ... avec des moyens très visuels ou interactifs comme l'affichage, la rédaction d'une revue GAL ou l'activation de la presse.
- *recherche de partenaires* en utilisant les outils tels que les rencontres entre GAL, régionales ou européennes (Cooperation Fair et séminaires thématiques) et le moteur de recherche de partenaires géré par le Point Contact européen.
- *outils d'aide à la décision*, notamment via l'analyse fouillée des besoins et des ressources disponibles sur chaque territoire, via l'organisation d'une mission exploratoire ou encore la réalisation préalable d'une étude de faisabilité.
- *gestion de projet*, facilitée par la mise en place d'une convention partenariale qui inclut un organigramme détaillé, un planning, des éléments de gestion financière et surtout un mode opératoire de prise de décision.

Les accompagnateurs de la coopération

L'Interface Leader apporte aux GAL wallons une assistance au montage de projets de coopération. Les principales activités de l'Interface tournent autour du conseil et de l'assistance technique : diffusion des recherches de partenaires, aide technique au montage et à la mise en oeuvre, suivi de la concrétisation des projets et des aspects financiers.

Parallèlement à cela, l'Interface assure également une assistance technique et un conseil aux administrations de la Région wallonne, directement auprès de la Direction Générale de l'Agriculture mais aussi, au sein des comités de projets qui font le point, chaque année, sur l'état d'avancement de chaque GAL.

Le rôle de la Cellule d'Animation est, quant à lui, de diffuser les bonnes pratiques acquises en matière de coopération et de communiquer via les outils régionaux ou européens sur les activités menées. Et enfin, la CAR a réalisé, en collaboration avec l'Unité Nationale d'Animation française, un petit guide de la coopération (voir www.leaderwallonie.be).

Sites web : www.frw.be et www.leaderwallonie.be

La coopération Leader+ : une évidence ?

Séverine Bressaud, de l'Unité Nationale d'Animation française, a développé un savoir-faire reconnu en matière d'accompagnement des GAL dans leurs projets de coopération. Elle a notamment rédigé un argumentaire appelé «Les 7 bonnes raisons de coopérer». Elle nous l'a présenté lors de la rencontre du 24 mai.

Sept bonnes raisons de coopérer

Coopérer pour prolonger et renforcer la stratégie de développement territorial :

- Enrichir le projet de territoire d'une dimension interterritoriale ou transnationale.
- Echanger sur de nouvelles expériences et identifier de nouvelles réponses aux enjeux du territoire.

Coopérer pour développer les produits locaux :

- Bénéficier d'économies d'échelle.

- Se positionner sur un nouveau marché
- Tester l'exportabilité de certains produits locaux.

Coopérer pour renforcer la cohésion, l'image, l'identité :

- Mobiliser les acteurs locaux.
- Communiquer en interne et en externe sur la coopération pour renforcer l'image et l'identité.

Coopérer pour aller à la rencontre de l'autre et découvrir des manières de penser et d'agir autrement :

- Elargir sa façon de penser et d'agir au-delà des limites du territoire.

Coopérer pour développer l'ouverture et la conscience européenne des territoires ruraux :

- Mettre en valeur la diversité et la complémentarité des zones rurales en Europe.

Coopérer pour bénéficier du soutien im-

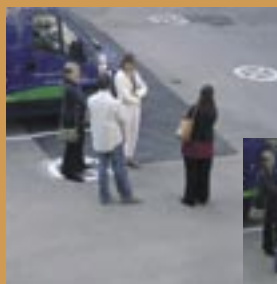
portant de Leader+ en faveur de la coopération :

- Bénéficier de moyens financiers importants.
- Bénéficier de l'appui technique en matière de coopération.

Coopérer pour préparer les territoires à l'avenir :

- Acquérir une expérience en matière de coopération.
- Initier ou développer des partenariats pouvant être poursuivis sur la programmation 2007-2013.

Didier Bertholy, du GAL Pays de Tulle, associé à la présentation de Séverine, a illustré chaque raison par des exemples concrets d'acquis ou de plus-value. La présentation complète se trouve sur le site www.leaderwallonie.be.



Martin Law, chargé de mission au Point Contact Leader européen, a, quant à lui, présenté la situation de la coopération en Europe. En quelques chiffres tout d'abord :

- Les pays qui comptent le plus de projets de coopération sont : l'Irlande, l'Allemagne et l'Italie.
- Les GAL les plus engagés comme chefs de file viennent de Finlande, Suède et Irlande.
- Sur 369 GAL engagés dans la coopération, 15% sont des territoires de type Leader mais financés par des programmes nationaux.
- Le thème fédérateur le plus rencontré en coopération est la valorisation des ressources naturelles et culturelles (34% des projets). Ce thème se décline en projets nature et environnement (gestion des déchets, protection, biodiversité, technologie), éducation et culture

(formation, acquisition de compétences, religions, art et musées) et tourisme (structures de réservation, éco-tourisme, ...).

- Actuellement, sept nouveaux Etats membres mènent des projets de coopération. Cependant, seuls trois Etats financent les projets de coopération.

Le problème des Nouveaux Etats membres est qu'ils disposent de très peu de temps pour la mise en oeuvre, que le budget affecté par GAL est faible, qu'ils ont très peu d'expérience préalable et surtout que les structures d'accompagnement ne sont pas encore mises en place.

Pour terminer son exposé, Martin Law attire l'attention des participants sur quelques points-clés :

- Soyez sûrs que vous parlez un langage commun et que vous vous rendez

compte des différences culturelles ;

- Prenez le temps d'explorer l'idée et d'en comprendre les enjeux;
- Ne surestimez pas le temps nécessaire pour réaliser certaines tâches;
- Soyez conscients des différences techniques au niveau procédures nationales;
- Dotez-vous d'un tableau clair des responsabilités et tâches de chacun;
- Ne vous fixez pas des objectifs trop ambitieux, privilégiez le travail par phases;
- Ne réinventez pas la roue ! Utilisez les outils déjà existants, regardez les actions déjà menées sur des territoires similaires, ...

Les magazines du Point Contact et le site web peuvent vous apporter des éléments intéressants. Consultez-les !

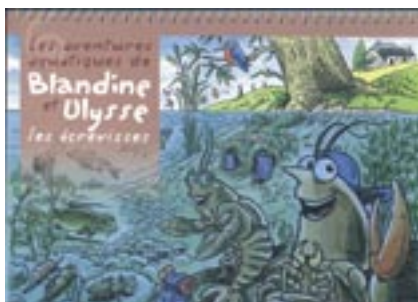
Site web : www.leaderplus.org



ATELIER 1 : PARTENARIAT DE COOPERATION

Hydro+

Ourthe Moyenne
Terres de Hoëgne
Pays de Gâtine (FR)



Comment sensibiliser les jeunes aux atouts de nos rivières et aux menaces qui les guettent ? Les écrivains Blandine et Ulysse tentent de relever le défi. Une BD didactique met en scène deux écrivains indigènes, l'une française, l'autre belge. Au fil de leur voyage, entre Gâtine (France) et Theux (Belgique), les deux comparses vivent une série d'aventures qui rendent compte des problématiques environnementales liées aux écosystèmes de nos rivières. Humoristique et accessible, l'outil s'adresse en priorité aux enfants et adolescents, mais aussi à leurs parents, en alternant les planches ludiques de BD avec des planches plus didactiques et scientifiques.

Les GAL «Pays de Gâtine» (F), «Terres de Hoëgne» et «Ourthe Moyenne» (B) ont décidé d'unir leurs expériences et leur savoir-faire pour créer des outils de sensibilisation à la rivière. Les objectifs qu'ils poursuivent en commun visent à améliorer la gestion des ressources naturelles des bassins hydrographiques, à susciter un comportement «hydro-citoyen» et à structurer, voire développer le potentiel hydro-touristique.

Ainsi, outre la BD «Blandine et Ulysse», c'est un hyperpaysage subaquatique de 360° et un CD-Rom Hydro+ qui ont été réalisés. C'est également la mise en place d'un cursus de formation de guides touristiques de pêche (en collaboration avec le FOREM) et l'organisation d'un week-end de pêche au féminin.

Les principales difficultés rencontrées par les partenaires ont été d'identifier un tronc commun aux trois territoires, dès le démarrage, de faire «coller» des attentes parfois très différentes. Difficile également d'évoluer de concert quand les règles de gestion des fonds européens sont différentes d'un Etat membre à un autre.

Les clés du succès, d'après Catherine Honnay, appui technique du GAL Ourthe Moyenne, résident dans :

- le fait de prendre le temps de se rencontrer et de maintenir un certain rythme de rencontre
- l'identification précise et structurée des points communs et spécificités de chaque territoire (importance du diagnostic et des objectifs)
- un organigramme et une répartition précise des tâches
- la répartition des actions et la définition claire des origines de financement
- un suivi administratif rigoureux

Contact :

Catherine Honnay
GAL Ourthe Moyenne
Tel : +32 84 37 86 41

E-mail : leader.ourthe@belgacom.net

Interprétation du patrimoine : des outils neufs au service d'un développement rural intégré

Entre-Sambre-et-Meuse
Burdinale-Mehaigne
Culturalité en Hesbaye brabançonne
Pays Nive-Adour-Ursuya (FR)

Le dénominateur commun qui relie ces différents territoires est la qualité et la richesse de leurs patrimoines respectifs. Ces territoires doivent faire face à des pressions similaires (rurbanisation, pression immobilière, ...) tandis que les populations montrent une relative méconnaissance de leurs propres spécificités, ou restent limitées à leur environnement proche. Ces constats ont amené les partenaires à se pencher sur les questions de cohésion, de renforcement identitaire, de (re)connaissance des territoires et de mise en valeur du cadre de vie.

Les réalisations

C'est d'abord la création d'une formation de guides intitulée «Terroir Grandeur Nature», en collaboration avec le centre de compétences *Tourisme* du FOREM, dont l'objectif est de former des Passeurs de terroir. Elle est destinée aux propriétaires de gîtes, professionnels du tourisme, partenaires culturels, communes ou citoyens désireux de s'inscrire dans une dynamique de tourisme rural. La formation est «prolongée» par un site internet qui sert de plateforme à une discussion permanente entre participants.

www.terroirsgrandeurnature.eu

Ce sont aussi des balades sonores : chaque territoire conçoit ainsi un certain nombre d'itinéraires qui «prendront en charge» le promeneur via une bande audio. Celle-ci délivre des informations scénarisées et intégrées à une ambiance sonore interactive, créative et qui titille l'imaginaire des auditeurs. Les contenus traitent de folklore, d'agriculture, de paysage, de patrimoine bâti, ... par le biais de textes, commentaires voire interviews.

Et enfin, il s'agit d'un outil pédagogique à destination des jeunes et écoliers. Une manière ludique d'appréhender le territoire. En cours de réalisation, cet outil prendrait la forme d'un tapis de jeu de grande dimension et d'un guide d'animation.

D'après Jean-Nicolas Lethé, chargé de mission du GAL Culturalité, les points forts du partenariat mis en place dans le cadre de la formation (seul produit abouti pour le moment) sont :

- un choix concerté des intervenants pour la formation des GAL, intervenants qui ont été partiellement communs à l'ensemble des partenaires
- les échanges stimulants d'idées
- le partage du travail entre GAL
- l'ouverture vers le territoire d'autres GAL
- l'utilisation des expériences et savoir-faire des différents GAL

Avec des difficultés, comme la synchronisation des agendas, les délais relativement courts de mise en oeuvre et la difficulté d'illustrer «administrativement» la plus-value de la coopération.

Contact :

Jean-Nicolas Lethé
GAL Culturalité
Tel : +32 10 24 17 19

E-mail : jnl-culturalite@skynet.be



Réflexion en atelier

Après les présentations des deux projets de coopération, le groupe de travail a, d'un commun accord, recentré l'ensemble des questions en une seule, susceptible de synthétiser les interrogations des participants :
Comment monter un partenariat efficace et l'animer ?

Les échanges ont rapidement abordé des points très pratiques et ont permis de mettre le doigt sur trois éléments à prendre en considération pour une coopération fructueuse :
communiquer, connaître et permettre au projet de mûrir.



Communiquer

Une bonne communication est d'autant plus indispensable que l'éloignement est important. Les niveaux de communication peuvent être différents et surtout concourir à divers objectifs.

Entre partenaires, la communication sur le fonctionnement de chaque GAL est nécessaire afin de définir un mode de fonctionnement efficace et commun : synchronisation des agendas, répartition des actions, suivi de mise en œuvre, suivi administratif, définition d'un mode décisionnel, etc. Dès le départ également, les partenaires prendront soin d'éclaircir les spécificités « administratives » du programme Leader de sa région ou de son pays, ses contraintes chronologiques et financières.

Tout le monde s'accorde pour dire que les échanges e-mail ou téléphoniques ne suffisent pas, qu'il est important de se rencontrer régulièrement pour créer davantage d'affinité. Une des formules « réunion de travail » qui semble fonctionner est la réunion organisée dans un lieu équidistant, en dehors des territoires partenaires, sans la pression protocolaire qui pourrait plomber l'horaire et occuper l'esprit du GAL hôte. Avec un souci particulier de préparer à distance l'ordre du jour et la matière à aborder, ainsi que d'assurer un suivi rapide a posteriori. Il peut également être utile, dans le cas de partenariats transnationaux, de recourir à un traducteur.

Le montage financier mérite attention, nombre de possibilités sont envisageables. Il convient cependant de ne pas oublier que le montage retenu conditionnera le niveau de difficulté du dossier de déclaration de créance. Un partenariat fructueux et équilibré n'est pas obligatoirement synonyme d'intervention de chacun à parts égales (exemple : Hydro+, pour lequel deux partenaires sont impliqués dans les 3 axes du projet alors que le troisième GAL ne participe qu'à l'un des axes). On peut donc envisager que chaque GAL soit le porteur principal d'une action du projet. Par ailleurs, tenir compte des réalités de la mise en œuvre du programme dans chaque région peut être profitable... (exemple: Joujou Mobile, projet de coopération avec un GAL luxembourgeois : le véhicule a été acquis par le GAL luxembourgeois).

Connaître

La connaissance des particularités de chacun est le corollaire de la communication ... Il est utile de connaître l'avancement du programme dans l'Etat membre avec lequel se fait la coopération: il se peut que le décalage chronologique rende

très difficile un projet de coopération. Les partenaires prendront soin d'identifier les points communs et les spécificités de leur territoire (objectifs, moyens,...) afin de se forger un bon socle commun. Outre une bonne connaissance des territoires des partenaires et de leurs objectifs, la compréhension des habitudes culturelles est indispensable pour une collaboration efficace (et elle permettra, par ailleurs, une éventuelle remise en question d'habitudes de travail sclérosantes). Sans verser dans la caricature, les « Latins » de Cuestas et les « Germains » de Wiltz-Redange constatent qu'ils fonctionnent sur des modes culturels différents... et s'enrichissent de ces différences. S'informer des ressources humaines disponibles (ou non) permet de prendre la mesure de l'importance que prendra la coopération parmi les autres actions du partenaire. Et puis, il est certaines questions à se poser : « Comment chacun aborde-t-il la coopération : comme un one-shot ? comme le prologue d'une plus longue histoire ? ».

Laisser mûrir

Tous les participants s'accordent à reconnaître l'importance du temps dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet réussi. Les contraintes du programme n'ont pas toujours été compatibles avec cette exigence, en partie parce que les GAL, dans un premier temps, n'étaient eux-mêmes pas assez mûrs pour envisager un projet de coopération.

L'œil rivé sur le calendrier, les GAL doivent éviter de tomber dans les pièges liés à la précipitation :

- « Foncer tête baissée sur le premier partenaire, le premier projet venu, s'engager dans un partenariat artificiel ». Les expériences réussies se sont parfois mises en place spontanément, via la recherche d'expériences utiles au développement d'un projet du territoire. Le contenu même du projet nécessite un temps de gestation suffisant pour répondre aux attentes de tous les partenaires.

- « Vouloir gagner du temps en n'approfondissant pas les échanges ». Au moment de la concrétisation, les partenaires découvrent parfois qu'une réalisation satisfaisante pour l'un est insuffisante pour l'autre. De plus, définir clairement et méticuleusement le mode de fonctionnement du partenariat nécessite de la patience et de nombreux contacts mais permet un gain de temps et d'efficacité considérable quand le projet atteint sa vitesse de croisière. Un projet bâti sur des fondations fragiles peut difficilement être pérennisé, un partenariat par défaut, conclu dans la précipitation, a beaucoup moins de chance de connaître une suite.



Sujet de l'atelier

Identification de bonnes pratiques, aspects méthodologiques intéressants à partager, principes à respecter, difficultés et contraintes susceptibles d'être rencontrées lors de la conception et de la mise en oeuvre d'une action commune de coopération, valeur-ajoutée de cette dernière.

- Qu'est-ce qu'une action commune, un produit commun (promotion et commercialisation communes, organisation d'événements communs, services, etc.) ?
- Comment identifier, concevoir et mettre en oeuvre une action commune ?
- Quelle place donner à la phase préparatoire dans la définition de l'action commune ?
- Comment s'assurer du lien entre le projet de coopération et la stratégie de chaque partenaire ?
- Vaut-il mieux miser sur les similitudes entre les territoires ou la complémentarité ?
- Quels sont les facteurs qui permettront de définir l'action commune : le diagnostic des territoires ? le fonctionnement des partenariats ? l'habitude de coopérer ?



ATELIER 2 : ACTION COMMUNE

Vergers conservatoires

Pays des Collines

Haute - Meuse

Assesse - Gesves

Le projet concerne l'implantation d'un réseau de vergers conservatoires des ressources génétiques d'arbres fruitiers et la réalisation d'animations de sensibilisation. Les GAL entendent, grâce à la coopération, développer un réseau de vergers conservatoires, sensibiliser la population locale à la démarche, créer un outil qui fédère la population, intégrer les vergers dans une démarche sociale, conserver l'attrait du paysage ou le renouveler et valoriser les ressources naturelles des trois territoires. Pour ce faire, ils ont réalisé la plantation de 8 vergers soit 510 arbres, édité une brochure de sensibilisation distribuée en toute-boîte sur l'ensemble des communes des territoires partenaires, créé un site Internet en lien avec celui du CRA-W de Gembloux, réalisé du balisage routier, posé des panneaux didactiques au sein des vergers, organisé des animations (entretien des vergers, conférences, ...) et créé des synergies locales (grâce entre autres à la mise en place de groupes de travail).

Contact : Coralie Ghilain, GAL Haute-Meuse - E-mail : galhautemeuse@skynet.be

Joujoumobile

Cuestas

Redange - Wilz (L)

« Spillmobil - Joujoumobile » est un outil itinérant de socialisation et d'animation ludiques des villages pour les jeunes de 6 à 12 ans. Cette animation-mobile se déplace sur l'ensemble des communes partenaires des deux régions frontalières (GAL Redange-Wiltz et Cuestas). Le projet s'appuie sur les associations locales du territoire ou des villages. Il associe la participation de jeunes adolescents et d'adultes. Il s'agit de favoriser la construction d'un tissu social au travers d'animations notamment intergénérationnelles. Le but ultime est d'améliorer les relations sociales, de construire un tissu social entre villageois et nouveaux-venus, étrangers ou pas, et de développer des interactions entre les populations transfrontalières. Le projet développe ainsi un espace nécessaire pour que les enfants se réapproprient l'environnement social dans lequel ils vivent et interagissent avec lui. Le jeu permet un développement intégré de la personnalité de l'enfant et sa participation à la vie sociale du village. Il renforce la rencontre des différentes catégories de populations des villages. Le projet vise aussi à diversifier l'offre d'activités pour le monde des enfants, et, grâce aux activités en été, rendre les deux territoires plus attractifs pour le tourisme.

Contact : Emilie Kaiser, GAL Cuestas - E-mail : e.kaiser.cuestas@skynet.be

Recettes de cuisine du terroir

Terres de Hoëgne

100 villages - 1 avenir

Le projet, porté par les femmes rurales/ ACRF Jalhay et LFV Kettenis (groupements de femmes rurales) a pour objet la réalisation d'un livre de recettes basées sur les produits du terroir réalisés par les femmes, pour les femmes. Ses objectifs sont :

- promouvoir les produits du terroir;
- sensibiliser le grand public à l'utilisation accrue de produits locaux;
- démontrer des possibilités concrètes d'utilisation de ces produits sous forme de recettes;
- améliorer et développer la coopération transrégionale et les échanges entre mouvements des femmes rurales d'une action commune concrète;
- promouvoir mutuellement les régions partenaires.

Contact : Joëlle Monfils, GAL Terres de Hoëgne - E-mail : joelle.monfils@theux.be

Caroline Chaumont, GAL Terres de Hoëgne - E-mail : carolinechaumont@hotmail.com



Réflexion en atelier

Similitudes ou complémentarités ?

Les différences culturelles des partenaires associés à la mise en œuvre d'un projet de coopération constituent un facteur de complémentarité et d'enrichissement pour tous. La diversité des interlocuteurs, la recherche de masse critique (nombre optimal de partenaires) et le respect du rythme et de la synchronisation des actions menées conjointement sont des facteurs de réussite d'un projet de coopération. Ce n'est pas les différences qui comptent, mais plutôt la manière de les dépasser !

Comme tout projet, un projet de coopération évolue, mûrit de sa mise en route à sa clôture. Cela implique une nécessaire évolution des missions des différents partenaires associés à sa mise en œuvre.

Un projet de coopération est un formidable vecteur de communication pour un territoire. Il permet à ce dernier de faire part à d'autres de ses projets, de ses richesses et traditions.

Il est important de pouvoir s'appuyer sur un chef de file ayant déjà de l'expérience en matière de conduite de projet de la coopération. La confiance entre les partenaires est essentielle. Il est nécessaire d'avoir des « atomes crochus » pour avancer. Le facteur de proximité est également un facteur de réussite.

Lien projet - stratégie de chaque partenaire

La prise en compte des spécificités de chaque territoire partenaire est importante. Elle permet de jouer sur les complémentarités et les synergies entre territoires. Il est important de répartir

on peut notamment citer la mutualisation de l'animation et de la communication, de la conception de cahier de charges, etc.

Questions ou recommandations-clés ayant émergé de l'atelier

- Comment concilier notamment des contraintes physiques ou logistiques sur des projets de coopération comme ceux concernant les produits locaux, le tourisme, etc ?
- Pour les participants à l'atelier, il est fondamental de diffuser les résultats des projets de coopération à titre d'illustrations de ce qui peut se faire. Lors de la mise en œuvre d'un projet de coopération, il est nécessaire de pouvoir s'appuyer sur un organe de concertation identifié et coordonné.
- Une bonne définition préalable des attentes des partenaires et du potentiel humain que chaque territoire peut mettre à disposition du projet, l'inventaire préalable des acteurs sur des thématiques proches pour éviter une mise en concurrence, un rythme de réalisation synchronisé, un dialogue direct, sont autant d'éléments de bonnes pratiques de travail permettant d'aboutir à l'identification et la mise en œuvre d'une action commune.

Les GAL wallons sont aujourd'hui en situation de ne plus «devoir» coopérer, mais davantage de «pouvoir» coopérer. Ils ont appris à «utiliser» le potentiel des autres en interaction. La capacité à coopérer s'acquiert, comme d'autres compétences... Les participants à l'atelier ont tous souligné l'impact fréquent que génèrent les projets de coopération : renforcement de la mise en réseau d'acteurs, renforcement du lien social et socialisation



les tâches de gestion en fonction des spécificités/sectorialisation de chacun des GAL partenaires. Les tâches communes (stratégie, communication, etc.) et les tâches individuelles (prestations techniques, etc.) doivent être réparties équitablement et selon les envies et compétences des partenaires.

La valeur-ajoutée de la coopération réside notamment le fait que les acteurs d'un territoire prennent conscience des richesses de celui-ci ...

Les GAL wallons souhaitent aujourd'hui renforcer encore la coopération entre territoires Leader+ limitrophes, source de valeur-ajoutée importante pour les espaces ruraux. Parmi les bonnes pratiques de mise en œuvre de projet de coopération identifiées,

au sein des territoires partenaires, prolongement et amplification des actions du volet 1.

ATELIER 3 : CONDUITE DE PROJET DE COOPÉRATION

RURALQNET : RURAL QUALITY NETWORK

Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert
GAL dei Due Laghi (IT)

Les objectifs du projet sont :

- la création d'un réseau de structures concernées par l'accueil rural (Bed & Breakfast, agritourisme, chambres d'hôte et gîtes ruraux, tables d'hôtes, ...) et qui veulent apporter une dimension qualitative à l'accueil;
- la promotion et l'organisation d'actions communes liées au tourisme familial.

Les partenaires du projet mènent plusieurs actions, rythmées par des rencontres internationales.



Les principaux produits de la coopération et financés par Leader sont :

- Un handbook : il s'agit d'un manuel à destination des professionnels de l'accueil. Régulièrement mis à jour, il comporte la liste des membres, des suggestions pratiques ainsi que les outils de communication destinés à faire connaître le réseau et ses membres.
- Des parcours : essentiellement développés autour du tourisme familial, les parcours présentent des séjours brefs incluant les gîtes, tables d'hôte, des membres du réseau. Ils sont mis en place tant en Belgique qu'en Italie.
- Une image : divers outils sont mis en place : charte graphique, site web. Ils permettent de donner et d'augmenter la visibilité des membres du réseau. Un logo a été créé. Il permettra aux restaurateurs et hébergeurs de montrer leur affiliation au réseau.
- Des événements : d'avril à octobre 2006, trois événements internationaux ont rythmé la vie du réseau. Ils ont permis d'effectuer des visites de terrain et des rencontres, mais aussi, de faire le point sur l'avancement du projet, de travailler ensemble sur les contenus.

Les partenaires sont également invités à réfléchir sur les aspects de qualité. Ensemble, ils doivent déterminer une charte de la qualité commune à tous les membres du réseau. Deux portes d'entrée sont analysées :

- la qualité matérielle, celle que l'on peut mesurer, qui reprend les horaires, l'ordre, l'hygiène, la sécurité;
- la qualité immatérielle : le capital humain, les compétences.

C'est cette dernière qui est l'élément fédérateur du réseau. La valeur-ajoutée d'une structure d'accueil de qualité est basée sur la personne qui accueille, sur ses compétences de gérant.

Contact :

Séverine Stassart

GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert

Tel : +32 61 24 09 73

E-mail : leader+@bastogne.be

TELERURALITÉS

Assesse-Gesves

Pays de Ploërmel (FR)

Il s'agit ici d'un échange visant à confronter le vécu similaire de territoires (accueil en milieu rural et relation ruraux/néo-ruraux en Wallonie) par la réalisation d'un film de 52'. La porte d'entrée privilégiée est le recueil de témoignages portant sur l'accès au territoire rural péri-urbain (coût du foncier et pression immobilière), le développement économique propre à ce territoire, les liens sociaux et les représentations de la ruralité.

Le principal objectif du projet est de confronter le vécu d'un territoire et les réponses qu'il apporte aux questions posées, à celui d'un autre territoire aux caractéristiques semblables. Et d'ensuite, sur cette base, d'alimenter une dynamique réflexion/action.

Contact :

François Migeotte

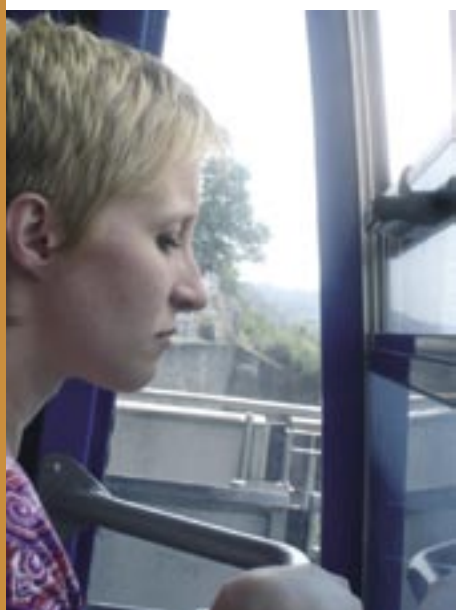
GAL Assesse-Gesves

Tel : +32 83 67 03 41

E-mail : migeotte.leaderplus@skynet.be

Reflexion en atelier

Des expériences bien différentes où les questions de conduite de projet ont été mises en évidence à partir de des expériences visitées et sous le regard critique et efficace de Séverine Bressaud, de l'Unité Nationale d'Animation française.



Les débats se sont structurés autour de trois axes de réflexion sur les conditions de réussite des projets de coopération :

La **gestion humaine des projets**, notamment la question du pilotage, de la coordination et de la responsabilisation des partenaires.

Sur cette question, l'atelier a mis en évidence le temps nécessaire pour mettre en œuvre des projets de coopération. Cela se compte en hommes/jours, souvent sous-estimés. La première rencontre est considérée comme déterminante et doit donc être préparée et assurée dans de bonnes conditions. Elle est constitutive des affinités positives qui seront un gage de réussite du projet. Les budgets pour la mission préparatoire sont donc indispensables de même qu'une procédure rapide et claire d'acceptation et de financement du projet. Sans quoi, et c'est le cas sur certains projets, le GAL est mis en difficulté importante face à son partenaire qui ne comprend pas, par exemple, les lenteurs dans la réalisation du projet. Vivre des rythmes différents, c'est « tuer » le projet. Ce qui sur le plan humain est difficile à vivre. La coopération suppose donc la responsabilisation de tous, GAL comme Autorité de gestion, et un démarrage du projet en même temps.

La coopération ne doit pas non plus être une tâche supplémentaire à tout ce que doit réaliser l'appui technique. C'est un projet en soi qui supposerait la prise en charge par un chargé de mission et l'implication (ce qui veut dire aussi mobilisation) dès le départ de « mordus ». L'utilisation d'un « bureau de consultance » pour préparer la mission s'est aussi révélée intéressante dans certaines expériences.

Avancer avec plus de deux ou trois partenaires n'est pas un obstacle en soi même si cela demande une organisation plus rigoureuse (il est plus difficile notamment de se rencontrer), mais le nombre de partenaires est surtout à déterminer en fonction de l'objectif du projet. Il est en effet présomptueux de vouloir créer un réseau européen à deux. D'un point de vue humain, la plus-value est évidente car elle permet un croisement des regards et une amorce de réseau européen sur la thématique. Cette plus-value serait renforcée par l'implication plus grande des opérateurs locaux dans la coopération. (outils à mettre en place notamment un

budget destinés à leur implication lors de la mission préparatoire).

La **gestion financière et administrative**, notamment les outils de gestion et la responsabilité administrative.

Premier constat des participants et le plus important, les partenaires d'un projet de coopération ne parlent pas la même « langue administrative », ce qui peut être un obstacle bien plus fort que la barrière linguistique. Ce point rejoint partiellement la question précédente en ce qui concerne les procédures. Prendre en compte et veiller à une harmonisation des temps d'éligibilité des projets et des procédures administratives, mettre en place un tableau de bord ou carnet de route, harmoniser les modes de financement, autant de questions évoquées lors de l'atelier. Et les participants de suggérer de mettre en place des outils permettant une gestion plus « européenne » des projets de coopération (éligibilité, financement, procédures administratives, formation européenne commune des autorités de gestions, éligibilité des projets auprès d'une « instance européenne » pour les projets transnationaux..) ou plus « coopérative » comme la mise en place d'une plateforme de travail collaborative.

Les participants ont aussi insisté sur l'importance de ne pas sous-estimer le poste financier dans les projets de coopération. Une plus grande « autonomie » financière faciliterait ces projets.

La **gestion du contenu du projet**, notamment l'élaboration des objectifs, la réflexion stratégique, les échanges posent moins de problèmes. Une idée intéressante avancée est celle de l'appel à projet local avant de lancer un projet de coopération. Cela pourrait se faire dès la constitution du PDS et permettrait l'émergence de projets de coopération portés par des acteurs locaux, nourrirait la réflexion et assurerait un démarrage plus rapide.

Une certaine marge de manœuvre devrait aussi exister pour permettre une évaluation régulière et des réorientations de projets. Ceci ressort assez fort des expériences wallonnes. Entre le projet de départ et le résultat, passe la coopération c'est-à-dire un ajustement permanent qui doit être possible.

ATELIER 4 : DIMENSION TERRITORIALE

Coopération Leader+ dans la région Grand Est (France)



Le territoire français est divisé en grandes régions Leader+. Chaque région est animée par un Réseau Interrégional d'Animation (RIA). Le réseau Grand Est regroupe 22 GAL. Le RIA arrive en soutien à l'Unité Nationale d'Animation et s'occupe principalement de sensibilisation, soutien à la recherche de partenaires, appui au montage de dossiers et suivi de la réalisation des projets. Les principales difficultés rencontrées résident dans un manque de culture de la coopération, dans l'implication plus forte des techniciens au détriment des élus, dans le manque de porteurs de projets et également d'ingénierie dédiée spécifiquement à la coopération.

Les bonnes pratiques et recommandations que Marylin Reinert, du RIA Grand Est, a relevées sont : l'importance de se doter d'un diagnostic en matière de coopération, de créer des groupes de travail pour une meilleure implication de tous, de privilégier la rencontre physique ou encore, de ne pas s'arrêter sur des échecs.

Contact : Marylin Reinert, RIA Grand Est
E-mail : mreiner@cpl.asso.fr

Eclats de pierre et de marbre

Au Fil de la Pierre

Botte du Hainaut

Pays Sambre avensois

Pays du Noyonnais

Les objectifs poursuivis sont de mettre en place un réseau de compétences et d'experts visant au développement du secteur de la pierre et du marbre, de prôner l'utilisation des matériaux naturels, de favoriser l'échange des connaissances et des savoir-faire autour de ces derniers afin de redynamiser la culture pierre et d'inciter les maîtres d'ouvrage à les réintroduire dans leurs cahiers des charges. Ce sont au total quelques 400.000 euros financés par l'Europe investis dans ce projet. Depuis mars, un site Internet commun est opérationnel: www.eclatsdepierreetdemarbre.org. Dans la foulée, tout un programme d'événementiels pierre et marbre de grande envergure est mis sur pied, reprenant notamment un projet artistique redonnant vie à l'utilisation de ces matériaux via une commande publique, une sculpture en lien avec l'histoire, la géographie et l'économie du territoire ou encore une exposition itinérante sur les métiers du marbre. D'actualité également, la mise en place d'un carrefour de professionnels (tables-rondes d'experts et professionnels). Ces réunions sont autant d'occasions de mener de véritables réflexions sur la mise en réseau des professionnels, sur la création et le développement des formations relatives aux métiers de la pierre, sur l'innovation technologique autour de la mise en œuvre du matériau ou encore sur la meilleure façon de promouvoir tous les métiers liés à la pierre.

Contact : Françoise Godenir, GAL Fil de la Pierre
E-mail : f.godenir@valbois.org

Mise en œuvre d'une filière épeautre & obtention d'une appellation européenne IGP

Ourthe Moyenne

Pays de Condroz-Famenne

Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert

Objectifs :

- Développement d'une dynamique économique régionale durable en suscitant les synergies entre différents acteurs économiques, non seulement les producteurs mais aussi les transformateurs qui pourront optimiser leurs outils.
- Valorisation d'une agriculture régionale par un produit de tradition et de qualité différenciée qui permet une meilleure rétribution de l'agriculteur.
- Développement d'une céréale particulière, de qualité différenciée, d'origine régionale et mise au point d'une méthode culturale et d'une méthode de gestion du grain pour une adéquation pertinente avec la demande.

Actions :

- Recensement des cultivateurs d'épeautre sur la zone couverte par les trois GAL et réalisation d'une étude « Tendances du marché de l'épeautre et des dérivés »;
- Organisation d'une réunion d'information avec les négociants et les producteurs;
- Rédaction d'un projet de statuts d'ASBL encadrant les producteurs d'épeautre et les négociants et suivi;
- Préparation d'un dossier de demande d'obtention d'une appellation européenne (Indication Géographique Protégée).

Contact : Suzon Vanwuytswinkel, GAL Condroz-Famenne
E-mail : gal.condrozfamenne@swing.be

Réflexion en atelier

Définir la dimension territoriale apparaît comme un préalable ... C'est une dimension forte de Leader+, le territoire étant vécu autant comme fournisseur de ressources que comme un système d'acteurs.

Objectifs de l'atelier

- Définir ce que l'on entend par dimension territoriale,
- Identifier les critères intervenant dans le choix des territoires de coopération,
- Comment composer un partenariat territorial pour coopérer, selon quelles caractéristiques ?
- Identifier les valeurs-ajoutées et les difficultés de la coopération.

Un prolongement de la dynamique territoriale

La coopération peut ou devrait être vécue comme un prolongement de la dynamique territoriale, qui vient enrichir le projet, le compléter, le renforcer. En fonction du thème traité ou de la nature de l'action commune, il est nécessaire d'ouvrir, d'élargir son territoire de départ à des territoires proches (épeautre, par exemple) ou plus ou moins éloignés (le patrimoine gaulois, par exemple). L'élargissement territorial favorise les économies d'échelle, la mutualisation de moyens et permet d'atteindre des masses critiques.

D'autres effets de cet élargissement sont l'augmentation de la cohésion interne, un travail sur l'identité et l'image extérieure du territoire. C'est un facteur d'ouverture intellectuelle, de réflexion, de découverte d'autres approches, de modes d'intervention, de gestion de projets et de partenariats. En quelque sorte, exister et s'ouvrir sont compatibles et se renforcent mutuellement. Cela permet d'avoir une identité plus marquée, de clarifier sa propre stratégie par comparaison et de développer une conscience européenne.

Se choisir

Un projet de coopération implique que deux voire plusieurs territoires se choisissent. Dans le cas de ressources et de problématiques similaires (comme la pierre et le marbre), les objectifs sont plus partagés, les compétences/connaissances/savoir-faire peuvent se compléter, se croiser. On peut trouver des points à comparer dans des systèmes institutionnels et organisationnels différents pour un même thème ou secteur d'activité.

Au départ d'une activité économique, on peut clairement constater l'influence et les liens qui peuvent se nouer d'un point de vue historique, culturel, patrimonial et même paysager.

Dans le cas de l'épeautre, la coopération permet d'arriver à une taille critique pour développer la production et passer ainsi du local à une échelle régionale. Un tel projet permet de mobiliser des compétences techniques (études), d'organiser le marché et ses débouchés, de travailler sur l'impact pour d'autres acteurs économiques et de créer un sentiment d'appartenance via un produit spécifique, entre territoires.

Une structure d'animation territoriale

Pour les participants à l'atelier, il semble nécessaire de mettre en place une structure d'animation et de mise en réseau des acteurs impliqués dans la coopération entre territoires. Son rôle serait alors de développer des fonctions et des compétences spécifiques, de créer une culture de la coopération et de mobiliser toutes les parties prenantes (techniciens et élus) de manière effective et active.

La coopération est un apprentissage. Elle développe des compétences, des capacités d'intervention, elle crée de la complémentarité et ouvre à la diversité des approches. Elle doit permettre à chacun d'y trouver son compte, d'en retirer des bénéfices.



ALLER PLUS LOIN ...

METHODOLOGIE DE LA COOPERATION

Le guide méthodo Leader est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.leaderwallonie.be/>

Le guide méthodo Leader, réalisé par l'UNA française, est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.una-leader.org/>

Les fiches-projets «coopération» des GAL wallons se trouvent également sur le site web du réseau.

ET TOUJOURS LES POSTERS THÉMATIQUES DISPONIBLES EN PRÊT À LA CELLULE D'ANIMATION ...

LES OUTILS DE LA CAR

Blandine et Ulysse
Une action commune du projet Hydro+

Partenaires du projet de coopération Hydro+ :

- GAL Terres de Hainaut
- GAL Cuesmes
- GAL Centre Mayenne
- Payade Gâtine (France)

Comment sensibiliser les jeunes aux atouts de nos villages et aux itinéraires qui les guident ? Les écrivains Blandine et Ulysse tentent de relever le défi.

Une BD interactive vient de sortir qui met en scène deux espèces indigènes, l'une française, l'autre belge. Au fil de leur voyage, entre Gâtine (France) et Theset (Belgique), les deux personnages vivent une série d'aventures qui traitent de la des particularités environnementales liées aux terroirs locaux et des produits agricoles locaux. Ils abordent également les questions de la biodiversité, de la qualité de l'eau, de la santé et de l'écologie.

Implantation d'un réseau de vergers conservatoires d'anciennes variétés fruitières

Mise en place d'une synergie territoriale pour la valorisation des éléments de notre terroir et nouvelles technologies

GAL du Pays des Collines (Nord de la France)
GAL Avesnes-Boisnois (Instituteur de la production)
GAL SARTO-BOISNOIS

OBJECTIFS

- valorisation des ressources naturelles des zones rurales
- mise en œuvre d'actions innovantes et la formation d'un réseau spécialisé
- valorisation du grand public et un partenariat des jeunes
- approfondissement des thèmes propres à l'échelle des zones rurales, à savoir l'entretien des relations entre jeunes et seniors, la valorisation des ressources humaines locales et l'utilisation des nouvelles technologies de communication
- coopérer avec le dynamisme régional

ACTIONS COMMUNES

- la réalisation d'un Annuaire thématique de valorisation;
- la mise en place d'animations (visite des vergers, formation à la culture et à l'entretien...);
- la création d'un site internet propre au projet.

À l'issue de la coopération visée dans :

- la mise en œuvre de compétences spécifiques aux zones rurales;
- la possibilité d'adresser des compétences entre zones rurales après des partenariats et de venir travailler dans les entreprises qui leur sont propres;
- la mise en œuvre de nouveaux itinéraires de visite (sentiers éducatifs à l'usage de nouvelles dynamiques, en particulier dans le domaine de la formation et de la valorisation de la production);
- la développement des itinéraires de développement local en appuyant un réseau de services locaux de services.

CONTACT :

GAL Pays des Collines
Ruelle des Anvoies, 1
B-7900 SULEBRIEUX
Tél : +32(0)3 24 34 00
Chargée de Mission : Elise WOLFF
E-mail : e.wolff@paysdescollines.be

Youth & Rurality

Partenaires :

- GAL Beau Canton (Wallonie, Belgique)
- GAL Alto Oltrepo (Lombardie, Italie)

Objectifs :

- s'exprimer sur les réalités du quotidien du monde rural;
- se familiariser aux grandes notions de la "ruralité";
- parvenir à de nouvelles perspectives d'avenir pour nos territoires ruraux;
- soutenir la mise en place d'un projet personnel.

Actions communes :

- une formation : composée d'une partie théorique et d'une partie pratique qui permettent aux participants de partager leurs idées avec d'autres jeunes européens et de recevoir des conseils de professionnels pour mener à bien des projets de développement local dans leur région.
- des événements à dimension européenne pour débattre, réfléchir et s'exprimer sur le monde rural.
- un site web : www.rural-youth.org

CONTACT :

GAL Beau Canton
L'abbaye des Dunes
Rue de la Chapelle, 1
B-7900 SULEBRIEUX
Tél : +32(0)3 24 34 00
Chargée de Mission : Elise WOLFF
E-mail : e.wolff@paysdescollines.be

Leader+ Wallonie

GAL Pays de Condroz-Famenne	083/68.87.98	gal.condrozfamenne@swing.be
GAL Ourthe Moyenne	084/37.86.41	leader.ourthe@belgacom.net
GAL Assesse-Gesves	083/67.03.41	migeotte.leaderplus@skynet.be
GAL Pays des Collines	068/54.46.00	galdescollines@swing.be
GAL Beau Canton de Gaume	061/29.29.19	leader+@beaucanton.be
GAL Culturalité	010/24.17.19	culturalite@skynet.be
GAL Entre-Sambre-et-Meuse	071/32.36.60	info@entre-sambre-et-meuse.be
GAL Burdinale-Mehaigne	085/27.07.36	leaderphlaroche@yahoo.fr
GAL Botte du Hainaut	071/20.29.62	galdelabotte@skynet.be
GAL 100 villages, 1 avenir	080/28.00.20	stephan.benker@wfg.be
GAL Au fil de la pierre	061/29.30.81	f.godenir@valbois.org
GAL Cuestas	063/45.71.27	cuestas@skynet.be
GAL Haute-Meuse	082/71 10 21	galhautemeuse@skynet.be
GAL Terres de Hoëgne	087/53.92.32	joelle.monfils@theux.be
GAL Pays d'Anlier, de la Sûre et de l'Attert	061/24.09.73	s.stassart@bastogne.be
Interface (adresse générale)	081/42.04.90	leader@frw.be
Cellule d'animation	019/54.60.51	leader.plus@skynet.be

Leader+ Wallonie

Trimestriel d'information édité par la
Cellule d'animation du réseau wallon Leader+
Rue de Liège, 83
4357 LIMONT (Belgique)
Tel/fax : +32 19 54.60.51
@ : leader.plus@skynet.be
www.leaderwallonie.be

Editeur responsable :

Xavier Delmon
Rue de Liège, 83
B-4357 LIMONT

Conception et réalisation : Cécile Schalenbourg

Impression : Imprimerie Bietlot-Duculot

Le n°12 de Leader+ Wallonie est édité à 4000 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe. Ce projet est financé par l'Union européenne (FEOGA) et la Région wallonne.

Merci pour leur collaboration rédactionnelle à :

Christine Leton, Danièle Ansenne, Séverine Stassart, Daniel Burnotte, Xavier Demon

Crédits photographiques

- © Olivier Servais (p.7)
- © François Migeotte (p.8)
- © Françoise Godenir (p.12)
- © Cécile Schalenbourg